

No. RCSL : B258924	Matricule : 2024 2200 056
Date d'entrée eCDF : 29/08/2025	

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2024 au 02 31/12/2024 (en 03 EUR)

MISSION SPACE S.A.
9, Rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101	102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
B. Frais d'établissement	1107	107	108
C. Actif immobilisé	1109	1.797,32	750,00
I. Immobilisations incorporelles	1111	111	112
II. Immobilisations corporelles	1125	1.047,32	126
III. Immobilisations financières	1135	750,00	136 750,00
D. Actif circulant	1151	280.969,56	152 181.436,76
I. Stocks	1153	153	154
II. Créances	1163	32.702,12	164 8.137,55
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	203 14.902,12	204 8.137,55
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205 17.800,00	206
III. Valeurs mobilières	1189	189	190
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197	197 248.267,44	198 173.299,21
E. Comptes de régularisation	1199	199 14.807,21	200
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 297.574,09	202 182.186,76

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
1301 _____	301 _____	-915.355,59	302 _____ -549.707,98
I. Capital souscrit	1303 _____	100.000,00	304 _____ 12.500,00
II. Primes d'émission	1305 _____		306 _____
III. Réserve de réévaluation	1307 _____		308 _____
IV. Réserves	1309 _____		310 _____
V. Résultats reportés	1319 _____	-562.207,98	320 _____ -330.644,11
VI. Résultat de l'exercice	1321 _____	-453.147,61	322 _____ -231.563,87
VII. Acomptes sur dividendes	1323 _____		324 _____
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____		326 _____
B. Provisions	1331 _____		332 _____
C. Dettes	1435 _____	1.212.929,68	436 _____ 731.894,74
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453 _____	33.673,52	454 _____ 34.638,58
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455 _____	1.179.256,16	456 _____ 697.256,16
D. Comptes de régularisation	1403 _____		404 _____
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 _____ 297.574,09	406 _____ 182.186,76

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B258924

Référence de dépôt : L250294524

Déposé le 01/09/2025

MISSION SPACE S.A.
Société Anonyme
9, Rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
RCS B258924

ANNEXE AUX COMPTES SIMPLIFIEE ANNEE 2024

GENERALITES

La société MISSION SPACE S.A. SA a été constituée en date du 27 août 2021 suivant acte reçu par devant maître ELVINGER. La société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B258924.

Objet social : L'objet de la société est de développer des satellites spatiaux pour la surveillance de la météo spatiale et l'observation de la Terre et développe des produits sur sa base. La société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, toute transaction relative à des biens immobiliers ou mobiliers, que la société peut juger utile à l'accomplissement de ses fins.

Le capital social s'élève à EUR 100,000.00, entièrement libéré, représenté par 100,000.00 actions d'une valeur nominale de EUR chacune.

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition, diminué des corrections de valeur. Les corrections de valeur pour dépréciation sont calculées suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au prix d'acquisition.

Créances, avoirs en banques et encaisse et dettes

Les éléments des postes créances, avoirs en banques et encaisse et dettes sont valorisés à leur valeur nominale.

Reserve Légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux associés.

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Voir Annexe

Organes de gestion

Aleksandr CHIKUNOV,Administrateur.
Dmitry PETROV,Administrateur. délégué
Hugues LE GALLAIS,Administrateur.

PLANO S.A. SA Commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit une perte de (453 147,61) EUR de la manière suivante :

- Résultats à reporter (453 147,61) EUR